

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1529

Rubrik: Bilatérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les voisins s'observent

Les accords Suisse-Europe influenceront en priorité les zones frontalières. Les cantons de Genève et de Vaud, les départements de l'Ain et de la Haute Savoie dressent l'état des lieux au début de leur concubinage.

Genève est une agglomération internationale et intercantonale. La libre circulation des personnes, comprenant, à terme, le libre choix du domicile va changer bien des choses. Le canton de Genève est l'épicentre du phénomène. Il se propagera sur une partie du canton de Vaud et des deux départements limitrophes. D'où la création d'un *Observatoire statistique transfrontalier*¹. Cet instrument permettra de mieux cerner les conséquences des bilatérales. Les différences d'organisation politique et l'absence d'harmonisation statistique ne facilitent pas l'exercice. Mais le constat, même imprécis, met le doigt sur de notables différences.

Population et emploi

Les quatre entités ont une population de grandeur comparable (Vaud 325 000, Haute-Savoie 313 000, Ain 244 000, Genève 217 000). Leur attractivité est de nature fort différente. Les étrangers représentent 40 % de la population genevoise et 23 % de la vaudoise. Dans les deux départements français, malgré la libre circulation à l'intérieur de l'Union, la population étrangère n'est que de 8 %. Mais l'Ain et la Haute Savoie attirent les Français en provenance d'autres départements. Durant la dernière décennie, moins d'un nouvel ar-

rivant sur six était étranger.

L'évolution de l'emploi durant la dernière décennie a montré de spectaculaires divergences.

Nombre d'emplois

Ain	+19000	+13%
Haute-Savoie	+22000	+11%
Genève	-19000	-7,3%
Vaud	-28000	-9,6%

Malgré ce dynamisme, les deux départements français connaissent un chômage plus élevé que leurs voisins cantonaux. Les taux cependant se rapprochent (Ain 5,5 %, Genève 4,3 %) malgré une base de calcul différente en France et en Suisse.

Logement

La grande nouveauté des bilatérales est, à terme, la liberté d'habiter de chaque côté de la frontière. L'observation du logement est prioritaire, spécialement en France où l'on craint une hausse des loyers. Mais les statistiques sont particulièrement lacunaires. On se borne à relever que le prix du m² de logements neufs a passé de 1340 à 1840 euros en trois ans dans le Département de l'Ain et qu'il est de 2340 euros à Genève.

Transports

Plus de 51 000 frontaliers viennent quotidiennement de France. La quasi-totalité - 94 % - utilise la voiture. Elle reste le moyen de transport privilégié pour se rendre au travail: 75 %

dans les deux départements, 60 % dans le canton de Vaud, mais 40 % à Genève. Les transports en commun transfrontaliers deviennent un objectif prioritaire.

Santé

Les différences entre les quatre entités sont aussi nettes que surprenantes. Les équipements lourds, scanner, résonance magnétique (IRM), sont deux fois plus nombreux en Suisse. Même constatation pour le nombre des médecins. En revanche, il y a un tiers de lits hospitaliers en plus par 1 000 habitants dans les deux départements français.

Les dangers du rapprochement

Les auteurs de cet état des lieux laissent percevoir les difficultés potentielles du rapprochement transfrontalier. Les Suisses perçoivent la possibilité d'une sous-enchère salariale. En France, on craint la création d'une fracture sociale dans une société à deux vitesses: ceux qui gagnent leur vie en Suisse et les autres. Les autres, ce sont les habitants actuels mais aussi les nouveaux arrivants moins favorisés en provenance du reste de la France, attirés par la prospérité des départements proches de la Suisse. *at*

Expo.02: Les Suisses sans la Suisse

C'est une parenthèse. Dans un mois, tout sera comme avant. Détruits ou recyclés les arteplages auront disparu emportant ce rêve éphémère d'une société débarrassée du fardeau de ses institutions, de son organisation politique et économique. Ce fatras de clichés, de poids morts, de codes fatigués. En quête d'identités, les Suisses dérivent encore d'un site à l'autre abandonnant leurs certitudes. Dénudés, ils se livrent au jeu, à la légèreté, au plaisir inouï des gestes élémentaires. D'une expérience corporelle à la libération d'énergies enfouies, ils font l'expérience d'une transformation chimique où ils deviennent des «autres», petits Rimbaud du commun. Nelly Wenger est sur un nuage. Symbole et gouffre d'une liberté enfin primordiale, originelle. Oui, *La Suisse du nuage*, un livre de plus de la directrice générale, esquisse l'utopie d'un pays affranchi du lest de la réalité. L'amas gênant de règles, conflits, inégalités, pratiques, comportements qui déterminent son histoire. Expo.02 est enfin un territoire extraterrrestre, préhistorique. *md*

¹ *Observatoire statistique transfrontalier*: INSEE Rhône-Alpes, OCSTAT Genève, SCRIS Vaud.